

## Harmonie Mutuelle organise 1 atelier prévention santé « Apprendre les gestes de premiers secours à l'enfant » Vendredi 2 octobre 2020 de 13h30 à 16h30 à Cahors

Cahors, le 07 septembre 2020 - Harmonie Mutuelle, avec son programme de prévention « la santé de votre enfant », répond aux besoins d'accompagnement des parents d'enfant de moins de 6 ans.

Le vendredi 2 octobre 2020 de 13h30 à 16h30, un atelier d'initiations aux premiers secours, gratuit et sur inscription, leur est proposé à Cahors\*.



\* L'adresse précise sera communiquée à la confirmation de l'inscription des personnes

### Un atelier pédagogique pour former les parents aux premiers secours

Plus l'enfant grandit et donc acquiert de l'autonomie, plus les risques d'accidents domestiques augmentent. Il est donc important d'avoir les bons réflexes en cas d'accidents et surtout de savoir comment les éviter. Au cours de cet atelier, un formateur de premiers secours apprendra aux participants à pratiquer les gestes d'urgence face aux principales situations à risque.

*« Grâce à la prévention, on peut éviter de nombreux accidents domestiques dont sont victimes les enfants, principalement ceux de moins de 3 ans. Le risque zéro n'existe pas, c'est pourquoi connaître les gestes de premiers secours en cas d'étouffement, hémorragie, plaie, brûlure simple, ou si l'enfant est inconscient, permet de sauver des vies. Chose très importante, la formation des parents et grands-parents permet de supprimer tous les gestes dangereux effectués par manque de connaissances. Il n'y a rien de plus précieux au monde qu'un enfant. Quoi de mieux après avoir donné la vie, que de la protéger au maximum. »*

### Isabelle Lhomme, responsable prévention d'Harmonie Mutuelle – Région Sud-Ouest

8 modules seront abordés :

- Module 1 : Les risques d'accidents domestiques
- Module 2 : Protéger alerter
- Module 3 : De protéger à prévenir
- Module 4 : L'empoisonnement (l'enfant inconscient qui respire)
- Module 5 : L'électrocution (l'enfant inconscient qui ne respire pas)
- Module 6 : L'hémorragie
- Module 7 : La brûlure simple
- Module 8 : La plaie simple

À l'issue de l'atelier, chaque participant repartira avec le guide « grandir en toute sécurité » et « le memo des gestes de soins et de premiers secours à l'enfant » créés par Harmonie Mutuelle.

**Afin de garantir la qualité des initiations, le nombre de places est limité aux parents ou grands-parents de jeunes enfants (de 0 à 6 ans).**  
**L'inscription est gratuite et obligatoire, et se fait par téléphone au 05 55 79 01 30 ou via ce lien**  
<https://www.eventbrite.fr/e/billets-initiation-premiers-secours-a-lenfant-103124724828>

## À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,6 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 700 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

*Harmonie Mutuelle, Avançons collectif*

## À propos du Groupe VYV

### Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

Au sein du Groupe VYV, VYV<sup>3</sup> (anciennement VYV Care), a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. L'offre de soins et de services du Groupe VYV, rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 200 établissements de soins et de services en France, VYV<sup>3</sup> compte 25 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

### Contacts presse Harmonie Mutuelle Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - [florence@millet-rp.fr](mailto:florence@millet-rp.fr)

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - [isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr](mailto:isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr)

Anne-Francine Gieudes - 06 33 90 63 86 - [anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr](mailto:anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr)

Cyrielle Entraygues - 06 31 12 79 64 - [cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr](mailto:cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr)